



Assurance auto : coefficient bonus/malus

Par nicot13, le 27/09/2013 à 09:08

Bonjour,

J'avoue avoir qq problèmes de compréhension avec le système de bonus/malus des assurance auto. Alors merci de votre aide.

Ma situation est la suivante :

1 - j'ai une voiture dont la carte grise est à mon nom. Ma compagne en est la conductrice principale (trajet privé et dom/travail toute la semaine) et je suis conducteur secondaire (usage le W-E et vacances). Le coefficient qui a été utilisé à la souscription du contrat est celui de ma compagne, le moins avantageux à l'époque. Au fil des années et des petits sinistres, le coefficient est de 0,76.

2 - J'ai aussi un deux roues dont je suis le conducteur principal pour lequel j'ai un contrat chez un autre assureur avec un coefficient de 0,50 depuis plus de 5 ans.

Mes questions sont les suivantes :

1 - Si j'achète une voiture supplémentaire qui sera à mon nom et dont je serai le conducteur principal, quel coeff. devrais je utiliser?

2 - Si je vends ma voiture actuelle et que ma compagne en achète une à son nom sur laquelle je n'apparaitrai pas en conducteur secondaire, elle aura le coefficient 0,76. Si j'achètes une seconde voiture par la suite pourrais je utiliser le coeff. 0,50?

En espérant avoir été clair. Merci de votre aide.